



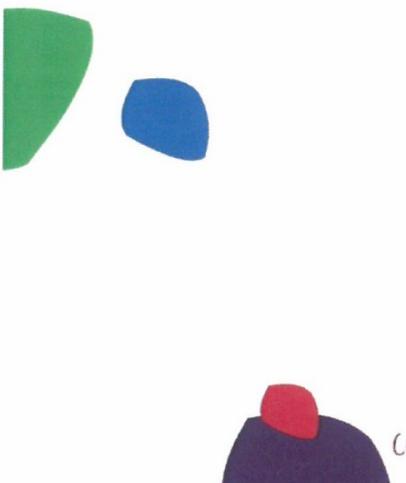
imaje

Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

Maison Communale d'Accueil de l'Enfance de

"Velaine"

PROJET DE VIE



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

Ce projet d'accueil a été réalisé par l'équipe de la MCAE de Velaine s/Sambre (puéricultrices et assistante sociale) sur base de son expérience de ses observations et des attentes des parents et de l'équipe. Le premier projet a été réalisé en 2000, il a été revu en 2003. Cette version est la troisième et a été réalisée en équipe (réunions d'équipe) sur base des brochures "Repères pour des pratiques d'accueil de qualité".

I. Première visite

La première visite des parents à la M.C.A.E. est soit improvisée, soit prévue.

Dans le cas où la visite est prévue, les parents ont eu un contact téléphonique avec les puéricultrices ou avec l'assistante sociale. Il est conseillé aux parents de visiter la M.C.A.E le matin, avant 11h00, afin que les puéricultrices soient disponibles pour les accueillir.

Une puéricultrice se charge de l'accueil, fait visiter les locaux, explique le déroulement de la journée (activités, repas,...) et de la consultation O.N.E., explique ce qui est fourni par I.M.A.J.E. et ce qui doit être amené par les parents et répond à leurs questions.

Elle informe les parents qu'ils doivent faire une demande écrite à IMAJE.

Cette première visite permet aux parents d'être responsable de leur choix de milieu d'accueil. Les puéricultrices réalisent actuellement, des photos de chaque membre de l'équipe au travail afin de réaliser un panneau pour les parents. Leur but est de présenter tous les membres de l'équipe même si certaines sont absentes lors de la visite

II. L'inscription

Lors de la réservation, les parents reçoivent le projet d'accueil de l'équipe (document simplifié pour les parents en annexe) avec le Règlement d'Ordre Intérieur, la circulaire PFP et le projet d'accueil du service. Ils sont donc informés du projet de l'équipe avant l'entrée de l'enfant.

Après l'inscription administrative, l'Assistante Sociale se rend sur rendez-vous au domicile des parents. Cet entretien a lieu un mois avant l'entrée de l'enfant (sauf en cas d'urgence).

Lors de l'entrevue, l'assistante sociale lit et explique le règlement d'ordre intérieur de la M.C.A.E., présente l'équipe (noms des puéricultrices, horaires et temps de travail), présente l'équipe de la consultation O.N.E. (Médecin et travailleur médico-social) et donne les horaires de consultation O.N.E., explique le fonctionnement de la crèche au niveau des repas, remet la brochure « à mon rythme à la crèche » à compléter avec l'équipe lors de la période d'adaptation, demande une photo de la famille (points de repère pour les enfants), prévoit la période d'adaptation et la date d'entrée de l'enfant. Elle propose aux parents de se mettre à la place de l'enfant (ex. : angoisse lors d'un nouvel emploi) et s'informe des problèmes de santé éventuels.

III. La familiarisation

La familiarisation est indispensable pour l'enfant qui apprend à se séparer petit à petit de ses parents et à faire connaissance avec l'équipe et les autres enfants.

L'équipe : pour connaître les habitudes de l'enfant, son rythme, son caractère

Les parents : pour établir le début de la relation de confiance, pour les rassurer, pour les rassurer, pour les aider à se séparer de l'enfant.

Le groupe d'enfants : pour faire connaissance avec le nouveau petit copain.

Cette période de familiarisation est de cinq jours. Les deux premiers jours, les parents accompagnent leur enfant à la MCAE et restent plus ou moins une heure. Ils complètent, avec la puéricultrice, la brochure « A mon rythme à la crèche ».

Le troisième jour, l'enfant reste seul une heure, le quatrième jour l'enfant reste seul deux heures et le cinquième jour l'enfant reste une petite demi journée avec un repas pris à la MCAE.

C'est l'occasion d'établir un lieu plus intime avec les parents mais aussi de voir dans quelles mesures l'équipe peut répondre à leurs attentes, dans les limites du fonctionnement de la MCAE.

Les parents amènent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, vêtements de rechange, tour de lit, mobile, biberons, lait, pommade pour le siège, antipyrétique, photo de l'enfant, photo de la famille). Le panier de l'enfant est préparé avant son entrée.

Lors de la période de familiarisation, les parents sont encouragés à vérifier le panier de l'enfant chaque jour, à téléphoner en journée pour avoir des nouvelles de leur enfant, à faire des messages à l'équipe, à ne pas entrer dans le dortoir des bébés sans l'autorisation d'une puéricultrice. Les parents sont invités à dire ce qui leur déplaît afin d'y remédier si possible.

La période de familiarisation est gratuite. Elle peut-être reproposée si nécessaire (après une absence prolongée de l'enfant). En cas d'urgence, la période de familiarisation est négociée avec les parents, peut-être raccourcie et/ou aménagée mais est de toute façon maintenue.

Si l'enfant éprouve des difficultés lors de l'entrée à la MCAE, et si c'est possible pour les parents, nous proposons une semaine à mi-temps.

La période de familiarisation est évaluée par l'équipe (puéricultrice et assistante sociale) de manière informelle, au fur et à mesure.

IV. Aménagement de l'espace

La MCAE de Velaine dispose :

- d'une salle de jeux
- d'une petite salle d'hygiène,
- d'un petit dortoir
- d'un hall d'entrée
- d'un espace extérieur clôturé
- d'une petite cuisine

C'est une structure « verticale ». La MCAE a été rénovée en juillet/août 2004. Les faux plafonds ont permis une meilleure gestion du bruit.

Les puéricultrices sont toujours en contact avec les enfants (cuisine et salle de change ouvertes sur la salle de jeux).

Vu l'exiguïté de la MCAE, l'espace doit être réaménagé en permanence par les puéricultrices. Les tables et chaises sont retirées en journée pour laisser la place disponible aux enfants et sont installées pour le repas.

Les hamacs des plus grands sont rangés dans une armoire dans le hall et sont mis dans la salle de jeux pour la sieste.

Au sein de l'équipe, la dame qui assure l'entretien des locaux veille à ce que le mobilier des enfants, les bacs de jeux restent à leur place afin de maintenir les points de repères. Elle est en contact quotidiennement avec les enfants, chacun se connaît.

IV.1. Polyvalence de la salle de jeux

La pièce de vie sert de salle de jeux, de salle de repos (pour la sieste des grands), pour les repas.

Il y a donc un réaménagement continu de l'espace par les puéricultrices (Ex : table repas) et par les enfants (ex : jeux, doudou, etc, ...)

Le jeu symbolique prend, dès lors, tout son sens. L'enfant réinvente et réaménage son environnement en fonction de son imaginaire (ex. il fait semblant de cuisiner avec des cubes).

Les étiquettes collées sur les bacs de jeux permettent aux enfants de choisir le jeu, d'y penser.

IV.2. Module

Le module a été réfléchi par l'équipe, au départ, afin que l'enfant ait, par lui-même accès à la fenêtre, quand il le veut et sans dépendre de l'adulte. La MCAE de Velaine est implantée dans une école. Les fenêtres sont à une hauteur d'1m20 du sol. En ayant accès au module, les enfants peuvent voir les enfants de maternelle, voir la nature (les oiseaux, les arbres, les saisons, la tonte de la pelouse).

Le module permet des interactions sans l'intervention de l'adulte (ex. un enfant pousse un autre sur le toboggan, un enfant invite un autre à y monter)

Le module permet :

- de se retirer
- de se cacher
- de s'isoler
- d'échanger à 2 ou 3 à l'abri du regard des adultes
- de tester la résonance (vocalises, sauts sur la plate-forme)
- des jeux symboliques ("vient dans ma maisons, maman, Tu veux des frites?")
- de tourner autour

Ce matériel est intéressant car il permet aux enfants d'apprendre à connaître leur corps et à ne pas se mettre en danger.

L'enfant a l'occasion de faire des expérience qu'il n'aurait pas l'occasion de faire à la maison et il peut faire ces expériences dans un cadre sécurisé (le module correspond aux normes de sécurité allemande – plus strictes que les normes belges qui prévoient qu'un enfant en âge de crèche ne puisse enjamber aucune barrière).

Les enfants découvrent le module à leur rythme, ils ne sont pas dirigés vers le module. La puéricultrice est à côté et observe. En effet, c'est par l'observation que la puéricultrice acquière la connaissance de chaque enfant, de son aisance et de ses craintes.

La puéricultrice accompagne ceux qui ont des difficultés (monter seul est plus simple que de descendre seul du module).

Le plus souvent le module est à disposition, accessible, car ce type de jeu n'intéresse pas tout le monde en même temps (donner le choix, c'est permettre l'autonomie).

Néanmoins, lorsque certains enfants sont "dangereux" pour eux-mêmes, lorsqu'il y a un trop grand nombre d'enfants ou que la puéricultrice sent de la nervosité dans l'aire, elle bloque l'accès au module en rapprochant le par cet propose d'autres jeux.

L'adulte met des règles précises : **sur le module, les enfants ne peuvent pas se pousser ni courir. Les enfants n'y vont pas avec leur tétine, leur doudou ou avec des jeux** 🚫.

Le projet de l'équipe est de fermer une partie du module par un plexiglas et de créer un coin doux pour les plus grands.

IV.3. Espace bébés

L'espace bébés a une position importante dans la pièce de vie, aussi bien pour les enfants que pour les puéricultrices. Il est placé au centre de la salle de jeux.

Il est constitué d'un grand parc coloré comprenant des miroirs, des coussins, des portiques, des tapis,...La puéricultrice peut y entrer et être en interaction avec l'enfant. Il permet le développement psychomoteur du bébé, en sécurité et à son rythme. Le parc permet d'éviter l'utilisation des relax et des maxi-cosy, ce qui représente une évolution par rapport à une situation antérieure.

Le relax est utilisé pour les repas ou après le repas si le bébé présente un problème de digestion, ou au lever de sieste (pour éviter de remettre l'enfant en position couchée sur le tapis).

L'espace bébé permet des interactions entre les grands et les petits et les puéricultrices et les petits, par la vue, par la voix, vu sa position centrale. La cohabitation des grands et des petits nécessite un apprentissage du respect des limites. **Les grands savent qu'ils ne doivent pas passer dans le parc, ni y jeter des jeux** 🚫.

Remarque : les bébés sont hors du parc s'ils en manifestent l'envie (pour le 4 pattes) en fonction du nombre et de l'activité des grands.

Le projet de l'équipe est de créer un coin doux pour les bébés dans le parc.

IV.4. Espace extérieur

L'enfant l'explore en toute sécurité. La puéricultrice est en contact visuel et/ou verbal avec l'enfant (elles sont en général, dehors avec les enfants et/ou dans la salle d'hygiène donnant accès sur l'extérieur). Sont mis à disposition des enfants : bac à sable, toboggan, jeux,...

Les enfants y sont, à certains moments, en contact avec les enfants de l'école maternelle.

IV.5. Le travail dans une structure verticale

Le rythme de chaque enfant est différent. Il est normal d'avoir un peu de mal au début car l'enfant quitte le "ni douillet" de sa famille et il lui faut intégrer beaucoup de choses : les nouveaux visages des puéricultrices et des enfants, un nouveau lieu de vie et un rythme qui, malgré tout, est différent de celui de la maison.

Par l'observation, l'équipe est attentive à détecter si l'enfant semble à l'aise ou au contraire craintif. Pour l'équipe "s'amuser" n'est pas toujours être une activité motrice, physiquement visible. Encore une fois, chaque enfant a son rythme et les puéricultrices le respecte.

Les enfants ont le droit de choisir leurs jeux, d'observer ou même de décider de ne pas jouer. Cela dit, si un enfant reste en retrait et qu'il semble mal dans sa peau, une

puéricultrice le prendra par la main pour lui montrer ce qu'il y a moyen de faire à la crèche, elle l'incitera aussi par la parole, lui proposera des jeux d'échange (balle, petites voitures, ...).

Le moment de la crèche est différent de l'école maternelle. Nous proposons peu d'activités "dirigée" mais proposons plutôt différents types de matériaux qui permettent à l'enfant de choisir ce qu'il a envie de faire (autonomie).

Nous veillons à mettre à la disposition de l'enfant un matériel varié qu'il pourra utiliser selon son envie et ses idées. En effet, nous pensons que chaque enfant choisit en fonction de ses intérêts et de son niveau de développement. La plus grande liberté lui permettra de faire ses expériences, de découvrir lui-même sa faculté à apprendre et de développer son imagination. Tout cela bien sûr sous l'œil attentif des puéricultrices.

Prendre le temps pour observer les enfants un peu en retrait du groupe fait partie du travail de la puéricultrice. Ce temps permet d'apprendre à connaître chaque enfant.

Les interdits sont :

-  Ne pas monter sur le module avec le doudou, la tétine ou les jeux
-  Ne pas aller dans la cuisine
-  Ne pas laisser des jeux dans le parc
-  Ne pas courir

Ils sont répétés aux enfants et expliqués aux parents. Les puéricultrices observent les enfants, mettent des mots sur les sentiments, "tu es fâché, tu es triste, ...". Elles encouragent les plus grands à s'exprimer, à s'extérioriser, à dire.

En cas de conflit, les puéricultrices observent et n'interviennent qu'en cas de nécessité (suite à la formation sur "les pleurs et colères du jeune enfant" suivie par deux puéricultrices de l'équipe). Les enfants s'entraident, il est fréquent qu'un enfant plus grand aille spontanément chercher le doudou d'un bébé ou un jeu et lui apporte s'il pleure.

IV.6. Salle de change

Les petits pots sont accessibles en permanence. Un miroir mis à hauteur du visage des enfants leur permet de se laver seul, la bouche et les mains. Les sacs des enfants sont mis à leur disposition dans des étagères ouvertes.

Lors du change des bébés, la puéricultrice explique ce qu'elle va faire. Le change est privilégié pour un petit câlin, une caresse, une discussion.

L'enfant peut venir dans la salle de change avec le jeu qui l'intéresse pour ne pas trop le couper dans son activité.

IV.7. Repas

Les puéricultrices respectent les goûts et l'appétit des enfants. La puéricultrice demande à l'enfant de goûter, s'il n'aime pas, il ne mange pas. L'enfant décide de la quantité qu'il mange mais la puéricultrice limite les excès.

L'équipe respecte l'évolution psychomotrice des enfants. Les enfants mangent dans les bras, dans la chaise haute ou se relaxent s'ils ont acquis par eux-mêmes la position assise, assis à table. L'enfant choisit la façon dont il veut manger (soit seul, soit avec l'aide de la puéricultrice).

Le repas est un apprentissage de la vie en société. (L'enfant peut toucher les aliments mais pas jouer avec, on ne met pas les pieds sur la table, on mange à table,...).

Nous disposons d'un fauteuil pour le biberon des bébés, le bien-être du bébé étant lié au confort de la puéricultrice.

IV.8. Sieste

Les bébés font la sieste, à la demande dans le dortoir. Chacun a son lit personnalisé par les parents (mobile, tour de lit) et toujours à la même place.

S'il y a un changement, la puéricultrice explique pourquoi.

Les grands dorment dans la salle de jeux, dans des hamacs. Chacun a son hamac et dans la mesure du possible, toujours à la même place. En général, l'enfant reconnaît son hamac. Les enfants passent au hamac quand ils ne font plus de sieste le matin et quand ils ont acquis la marche. Les enfants et les parents en sont avertis.

Les puéricultrices restent à côté des enfants jusqu'à l'endormissement pour favoriser le calme et le respect du sommeil des autres. Les enfants vont au lit avec leur tétine et leur objet fétiche.

Après la sieste, les grands se lèvent seuls et vont vers la salle d'hygiène. Les enfants qui vont au petit pot retirent leur lange et vont sur le petit pot. Les autres attendent qu'on les change.

V. Le respect de chacun, de l'enfant, des parents, de la puéricultrice

On demande aux parents de respecter l'horaire qu'ils ont déterminé. C'est un repère pour l'enfant qui a besoin de régularité.

La prévisibilité des horaires via la puéricultrice qui informe l'enfant du moment de son retour est importante pour l'organisation (le nombre de puéricultrice dépend du nombre d'enfants présents).

Respect du développement psychomoteur

L'équipe respecte le développement psychomoteur de l'enfant. La puéricultrice ne met pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même.

Les bébés, en période d'éveil, sont couchés sur le dos sur le tapis afin qu'ils puissent découvrir l'environnement et soient libres de leurs mouvements.

Les maxi-cosy ne sont pas utilisés à la MCAE afin de ne pas entraver les mouvements. De même, les relax sont utilisés au maximum par période de vingt minutes.

Dans le même ordre d'idées, l'usage des trotteurs est interdit à la crèche. Si les enfants n'ont pas acquis la marche par eux-mêmes, nous ne les installons pas en station debout et nous ne les aidons pas à marcher en les tenant par les mains.

L'équipe respecte le rythme des siestes des enfants, donc nous n'éveillons pas un enfant qui dort. Les repas des bébés sont donnés à la demande quel que soit l'heure.

En ce qui concerne les doudous et les tétines, ceux-ci sont à disposition des enfants dans l'armoire à doudous.

Les enfants gèrent eux-mêmes les besoins du doudou et/ou de la tétine. Nous demandons aux enfants de ranger le doudou et/ou tétine avant de passer à table.

Il est interdit de monter sur le module avec le doudou et/ou la tétine et/ou des jeux pour des raisons de sécurité.

À l'entrée de l'enfant, l'équipe demande aux parents d'amener des photos de la famille. Ces photos sont placées dans un pêle-mêle mural, dans la salle de jeux, à hauteur des enfants.

Les faire-parts de naissance sont affichés à la MCAE dès leur réception. L'équipe prévoit de noter le prénom des enfants entrant dans un panneau (Bienvenue à ...).

VI. Communication et accueil

Communication

La communication entre les parents et l'équipe, lors des arrivées et des retours, est essentiellement orale, sur base d'une communication écrite au sein de l'équipe (agenda + journalier).

Accueil et retour au quotidien

L'accueil est individualisé. Pour éviter que l'enfant ne subisse la séparation, il en devient auteur à son rythme.

La puéricultrice est disponible pour l'enfant qui veut faire un signe " au revoir" par la fenêtre. Sa présence facilite la séparation.

La puéricultrice rassure l'enfant, explique que les parents vont travailler et viennent le rechercher. Pour cette mise en mot, elle permet à l'enfant de mieux se représenter la séparation et de mieux vivre l'absence. Le langage contient les émotions.

Le bonjour à "Polochon" le poisson rouge constitue un moment rituel et concourt à la sécurité de l'enfant.

Chaque enfant dit bonjour à Polochon dans les bras de ses parents ou de la puéricultrice. Pour le bébé, souvent le parent le confie aux bras de la puéricultrice (moment important où se rejoue ainsi quotidiennement la confiance).

Lors du retour, la puéricultrice explique aux parents la journée de l'enfant.

L'enfant est acteur de son départ, il range son jeu, va chercher sa tétine, son doudou dans l'armoire prévue et accessible à tout moment de la journée et dit au revoir.

La puéricultrice soutient verbalement ses actions et encourage l'enfant à retrouver ses parents.

L'équipe est à l'écoute des parents et les encourage à exprimer leurs inquiétudes, leurs questions, leurs remarques, ... Il en est tenu compte et une réponse est donnée en fonction des possibilités et du projet de vie.

L'équipe est soumise au secret professionnel. Les parents n'ont pas accès au journalier. L'accueil des parents et des enfants à lieu dans la salle de jeux, ce qui entraîne que la confidentialité n'est pas toujours garantie.

En cas de communication plus « difficile », la puéricultrice essaye de s'isoler dans la salle de jeux avec l'enfant et le parent.

En fonction des heures d'arrivées, certains parents bénéficient de plus d'attention que d'autres. Nous comptons proposer aux parents la possibilité de prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe s'ils le souhaitent.

Les ouvertures et les fermetures sont assurées par les différents membres de l'équipe.

Afin que les parents et les enfants sachent qui ouvre et ferme la MCAE, les puéricultrices comptent noter leurs horaires sur un panneau à l'entrée de la MCAE.

Les menus sont affichés à l'entrée. Lors du retour la puéricultrice explique aux parents le déroulement de la journée (heure de sieste, repas, jeux, anecdotes, ...) et répond aux questions.

Les parents vérifient le panier de leur enfant. Les activités et jeux des enfants sont notées sur un panneau dans l'entrée de la salle de jeux. Comme à l'arrivée, le retour est ritualisé.

Nous constatons que le retour, lorsque les aînés sont présents, pose parfois quelques difficultés (agitation, perturbation du groupe, non-respect des consignes, ...).

Nous comptons ajouter dans la brochure destinée aux parents que si cette situation se présente, nous en parlerons avec eux afin de trouver une solution qui convient à tous.

VII. Apprentissage de la propreté

L'apprentissage de la propreté se fait d'un commun accord avec les parents et à condition que l'enfant soit prêt et manifeste son envie d'utiliser le petit pot.

Cet apprentissage n'est pas lié à l'âge de l'enfant ou à son entrée dans l'école mais sur les observations des puéricultrices et des parents.

VIII. Fin de séjour

Les moments d'entrées à l'école sont décidés par les parents, souvent après avis des puéricultrices.

Sur base de leurs observations, les puéricultrices avertissent les parents de l'opportunité d'un départ. Les parents sont prévenus du départ des copains du même âge. Nous proposons aux parents de préparer une petite fête et d'amener un gâteau pour le goûter.

Si les parents ne prévoient pas le départ de leur enfant, l'équipe organisera le goûter.

A la fin du séjour, les parents reçoivent l'album photos souvenir de l'enfant. Tout au long du séjour et avec accord écrit des parents, l'équipe photographie l'enfant à la MCAE (entrée à la MCAE, premiers pas, premières panades, ...).

Les photos des anciens sont cartonnées et plastifiées et mises à disposition des enfants. Les souvenirs laissés par les parents (photos, petits mots) sont affichés dans la MCAE.

Les départs, anniversaires, entrées, seront annoncés sur le panneau à l'entrée de la MCAE.

IX. Secret professionnel

Les locaux de la MCAE n'offrent pas la possibilité de s'isoler avec des parents si cela est nécessaire (pas de bureaux, hall d'entrée commun école-MCAE).

Nous comptons demander dans le document destiné aux parents leur collaboration afin que les échanges entre les parents et les puéricultrices et/ou Assistante Sociale restent confidentiels.

X. La consultation ONE

La consultation ONE a lieu une fois par mois. Elle a lieu dans la salle de change.

Les enfants sont pesés et mesurés par les puéricultrices à leur arrivée, avant de passer chez le médecin.

Les bébés sont les premiers présentés au médecin afin de leur permettre d'aller au lit. L'enfant passe chez le médecin avec la puéricultrice disponible. Il prend sa tétine et son « doudou ».

Il est possible pour les parents de présenter eux-mêmes leur enfant au médecin. Les communications aux parents sont soit verbales (puéricultrices ou assistante sociale), soit écrites (message du médecin et son carnet de santé).

En cas de problème particulier, l'assistante sociale téléphone aux parents et leur passe éventuellement le médecin.

XI. Réunions de parents

Ces réunions sont organisées une fois par an. Les thèmes sont choisis en fonction des questions posées par les parents et/ou des souhaits des puéricultrices.

On utilise comme support soit :

- la réalisation d'une cassette vidéo
- un questionnaire destiné aux parents
- une expo de photos
- un invité extérieur, ...

XII. Fonctionnement de l'équipe

Les horaires des puéricultrices sont établis en fonction du nombre d'enfants présents. L'équipe accorde beaucoup d'importance à la cohérence (comportement et propos cohérents et clairs envers les enfants et les parents).

Les problèmes et/ou tensions sont discutés directement en réunion d'équipe. L'assistante sociale passe quatre jours par semaine dans la MCAE et est à l'écoute des puéricultrices (problème par rapport aux enfants, aux relations avec les parents et/ou avec les collègues).

Elle effectue des évaluations une fois par an. Des réunions d'équipe concernant les difficultés rencontrées, les horaires, le projet sont organisées.

L'équipe est encouragée à assister à des formations, une journée pédagogique obligatoire est organisée par le service tous les ans. Le thème est choisi par l'équipe sur base d'une liste proposée par IMAJE.

En dehors des réunions d'équipe, le bilan par rapport à la familiarisation, l'intégration, les relations avec les parents se fait spontanément.

L'équipe peut joindre l'assistante sociale sur son GSM si nécessaire.

L'assistante sociale représente IMAJE dans le RHESOD (réseau hospitalier pour le pour le suivi organisé du développement de l'enfant).

Nous accueillons les demandes par ordre d'arrivées sans aucune discrimination. L'équipe a travaillé longtemps en collaboration avec Madame DELFOSE, psychologue au service d'intervention en famille pour l'enfant de l'IDEF, et Madame PIRET du service d'aide précoce de l'IDEF. Nous avons limité le nombre d'enfants suivis à

quatre enfants par MCAE. Les enfants venaient les mardi et jeudi car l'IDEF avait une convention avec le CPAS de Sambreville pour bénéficier du mini-bus.

Les puéricultrices des MCAE étaient impliquées dans le suivi des enfants, elles participaient aux réunions de coordination avec les services sociaux.

Depuis le départ de Madame DELFOSSE, l'IDEF n'a plus fait appel à la MCAE de Falisolle. De plus, cette structure n'étant pas dans un centre, elle est difficile d'accès sans voiture. Mais nous restons ouvert à l'accueil d'enfants dont les familles sont en difficultés ou porteurs de handicap

XIII. Conclusion

Ce qui guide la philosophie du travail de l'équipe c'est soutenir, favoriser l'autonomie de l'enfant. L'équipe décide de faire confiance à l'enfant. Le rôle de la MCAE est de soutenir l'éducation que les parents donnent à l'enfant. L'équipe veut éduquer, chercher, collaborer avec les parents.

Les projets de la MCAE de Velaine s/Sambre

Le projet de l'équipe est de créer un coin doux dans le grand parc des bébés (matelas, oreillers, ...), de créer un coin doux pour les plus grands. Nous souhaitons demander aux ouvriers d'IMAJE de fermer une partie du module avec plexiglas (pour garder une visibilité). Des matelas sont déjà installés à cet endroit.

Nous comptons installer un pommeau à l'entrée de la MCAE sur lequel seront notés :

- ✚ Les départs des enfants (entrée à l'école)
- ✚ Les arrivées des enfants (bienvenue à ...)
- ✚ Les horaires des puéricultrices afin que les parents et les enfants sachent qui va les accueillir en début et fin de journée

En fonction des heures d'arrivée, certains parents bénéficient de plus d'attention que d'autres. Nous comptons proposer aux parents la possibilité de prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe s'ils le souhaitent.

Nous constatons que le retour, lorsque les aînés sont présents, pose parfois quelques difficultés (agitation, perturbation du groupe, non respect des consignes, ...). Suite à la journée pédagogique 2005 consacrée à la place des parents, nous comptons ajouter dans la brochure destinée aux parents que si cette situation se présente, nous en parlerons avec eux afin de trouver une solution qui convienne à tous.

